



## EDITO

Le budget a été voté le 23 mars et vous en trouverez un condensé en page 6 ainsi que la totalité sur le site internet de la commune.

Les travaux inscrits qui seront réalisés cette année sont le remplacement des huisseries bois par des huisseries aluminium aux écoles maternelle et primaire pour un montant HT de 32 000 € (5ème tranche), l'aménagement des divers accès à ces écoles et la réfection de la cour de récréation des "maternelles" par la mise en œuvre d'enrobés pour un montant de 15 000 € HT.

Le mur en pierre, couleur gris ardoise, identique à l'existant sera prolongé jusqu'au carrefour de la rue d'Alsace pour un montant de 14 000 € HT.

En partenariat avec le conseil départemental, des travaux de mise en sécurité pour les piétons se rendant à Delle seront réalisés par la création d'un trottoir entre le pont sur la Cœuvatte et le carrefour de la rue du Caporal Peugeot et cela pour un montant maximum à notre charge de 16 000 € HT, voire moins, si l'Etat nous accorde la subvention demandée.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du complexe salle multisports- salle multi-activités a été attribué après appel d'offres à ITINERAIRES Architecture dont le siège se situe à BELFORT et nous devrions avoir une esquisse et un avant-projet sous peu. J'aimerais rassurer les Joncherois, en leur disant que ce projet ne fera pas augmenter leurs impôts et taxes fixés par la commune mais je n'en dirai pas autant de notre gouvernement qui ne tient pas le même langage.

Il me faut évoquer le PLU et son élaboration qui peut vous faire penser à l'Arlésienne mais la dernière expertise a eu lieu mi-mai et nous en attendons le rapport afin de nous réunir de nouveau avec l'AUTB et les personnes publiques associées (Préfecture, DDT, Agriculture etc...) et avancer sur ce dossier.

Le projet de résidence pour seniors, étroitement lié au PLU de par son emplacement, n'est pas abandonné et pourrait voir le jour en partenariat avec un organisme tel que Territoire Habitat ou autre, mais pour ce faire il nous faut d'abord ce fameux document d'urbanisme.

Affaire à suivre.....

Comme vous, je vois avec satisfaction la réouverture de "la Potinière" devenue "Le Tournesol" et de l'ex magasin "Huit à Huit" transformé en une Boulangerie-Pâtisserie- Restauration rapide, je souhaite pleine réussite et succès à ces nouveaux commerçants.

Daniel KLOPFENSTEIN a fait valoir ses droits à la retraite et nous quittera le 1er juillet 2018, mais vous aurez encore l'occasion de le voir quelques temps sur la tondeuse ou parmi ses fleurs et ses massifs car il nous a proposé de rester quelques heures par semaine pour palier à l'absence de ses collègues atteints de problèmes de santé et je l'en remercie.

Je me permets de rappeler à celles et ceux qui seront présents à Joncherey le jeudi 2 août à 18 heures que nous commémorerons le 104ème anniversaire de la mort du Caporal Peugeot devant le Monument érigé à son intention.

Lors de la prochaine parution du JIM, l'automne aura déjà effacé le printemps et l'été, alors permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous de très agréables vacances.

Le Maire  
Jacques ALEXANDRE

### SOMMAIRE:

Page 1 : Edito

Page 2: Cérémonie patriotique

Plan de protection

J.S.L. communiqué

Cigognes

Générosité

Page 3: Ouverture 2 établissements  
de restauration

Antoine RICHARD

Marche populaire

Page 4: État Civil

Horaires ouverture mairie

& poste

Page 5: Information Préfecture

Concours villes & villages  
fleuris

Course aux oeufs

Bourse aux vêtements

Page 6: Budget communal

## CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Le 8 mai nous avons commémoré l'armistice de la seconde guerre mondiale en présence de représentants des associations patriotiques, d'élus, d'écoliers et de joncherois.

Au cours de la cérémonie, bougies et fleurs ont été déposées devant le monument aux morts par les écoliers.

Les discours officiels ont été lus par Mr MUNCH et Mr le Maire.



Cette commémoration s'est prolongée à

THIANCOURT sur le site de la stèle de l'adjudant PORTAS, où discours, dépôt de gerbes, Marseillaise ont été renouvelés.

S'en est suivie une invitation à partager le verre de l'amitié à la salle communale du village.



## PLAN DE PROTECTION ET DE SAUVEGARDE DES HIRONDELLES

Les hirondelles bénéficient d'un statut juridique d'espèces protégées issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature.

Pour ces oiseaux, la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids sont interdits, tout comme la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans leur milieu naturel.

La perturbation intentionnelle des oiseaux est également interdite, en particulier pendant la période de reproduction.

En résumé, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids et à leurs couvées.

L'infraction à cette réglementation est passible de poursuites judiciaires.



## DES NOUVELLES DE NOS CIGOGNES.

Ce sont 4 cigogneaux qui sont nés dans ce nid bien bâti sur un pylône en bordure de la Grande Rue de Joncherey.

## JSL COMMUNIQUE

En collaboration avec la C.C.S.T. et son interlocuteur M. Nicolas BEY, l'association organise le vendredi 15 juin 2018 de 18 h 00 à 22 h 00 un marché du terroir à la salle communale de Joncherey.

Une quinzaine d'exposants vous présenteront leurs différentes activités. Une petite restauration (frites, hot dogs, sandwiches), ainsi qu'une buvette seront mises à votre disposition.

Nous vous attendons nombreux à venir découvrir ce marché.

Le dimanche 2 septembre 2018 aura lieu le traditionnel Vide-Grenier de l'association.

Une petite restauration est également prévue: Assiette Franc-Comtoise, grillades, frites et à votre disposition buvette, pâtisseries, glaces. Tout ceci au son d'une agréable ambiance musicale.

Les exposants et membres de l'association vous y accueilleront avec plaisir.

## GÉNÉROSITÉ

Dans le parc de jeux, une table et un banc en bois offerts par l'association communale Joncherey Sports Loisirs, ont trouvé leur place sous le grand pin.

Nous remercions ce geste qui sera sans doute très apprécié par les nombreux utilisateurs de l'aire de jeux et de repos.



**OUVERTURE DE DEUX ÉTABLISSEMENTS  
DE RESTAURATION  
AU CENTRE DU VILLAGE :**



« LE TOURNESOL » a ouvert ses portes le 10 mai. Dans un cadre ensoleillé de fleurs de tournesols, Katrin Kutz et son chef cuisinier proposent une table alliant cuisine traditionnelle et familiale. (Tél. : 03 63 69 00 53)



Le « ROBIN'S FAMILY » : ouverture le 1er juin. Nancy et Yann Robin ont créé un concept de boulangerie/pâtisserie juxtaposée à un espace dîner américain. Le pain préparé, cuit sur place par le patron, boulanger de métier, est utilisé dans la composition des burgers en association aux produits frais locaux. (Tél. : 03 84 46 23 86)

La commune souhaite la bienvenue à ces artisans restaurateurs.



**ANTOINE RICHARD CHAMPION**

**DE BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ MINIME 2018.**

C'est en 2010 à l'âge de 6 ans qu'Antoine a foulé pour la première fois le tatami du Judo Kwai de Joncherey, Francis Blanc son entraîneur a vite détecté chez ce garçon de la graine de champion. En 2016 il lui fait rejoindre le groupe des adultes à Morvillars. Son sérieux et son travail porte ces fruits à en juger par son palmarès pour la saison 2018.

- 2ème au Tournoi de Belfort le 13 janvier
- Champion de Franche Comté à Besançon le 24 mars
- 1er à l'Open de Dijon le 06 mai
- Sélectionné dans l'équipe du Département pour participer à la Coupe de France par équipe Minimes le 19 mai à Villebon sur Yvette
- Champion de Bourgogne Franche Comté à Belfort ce dimanche 3 juin.
- Sélectionné pour les Championnats de France Minimes individuel à Villebon sur Yvette en décembre 2018.

A suivre .....

**FRANC SUCCÈS DE LA MARCHE POPULAIRE DE JONCHEREY**



Étalée sur deux jours, avec une météo très clémente, la marche populaire de Joncherey a réalisé un de ses plus beaux scores de participation et d'affluence. Ils ont été 269 marcheurs le samedi 2 juin et 574 le lendemain dimanche 3 juin ce qui nous fait un total de 843 marcheurs pour le cru 2018.

Avec un soleil radieux les 2 parcours proposés ont grandement satisfait les marcheurs, avec des parties ombragées et d'autres ensoleillées, un vrai parcours de santé !

Du côté de la restauration, un peu de patience était nécessaire tant la demande était intense. Les bénévoles du service très sollicités faisaient leur maximum pour réduire le temps d'attente. Au comptoir des pâtisseries et du café là aussi il y avait aussi grande affluence .

Les coupes qui récompensent les groupes et clubs participants furent remis à 16 h le dimanche ce qui clôtura cette énième édition. Chaque enfant participant a reçu une coupe ou une médaille.

Les différents groupes récompensés: Réchésy ; Morvillars ; Angeot ; Grandvillars; Badevel ; Audincourt ; Plancher Bas ; Lebetain ; Bretagne ; Belfort ; Lavwtroters ; Jettingen.

A signaler la participation des + anciens : Mme Julia Schaltenbrandt de Réchésy ; M. Tanguy Joseph de Montreux chateau ; M. Rietz Armand de Perouse.

Félicitations aux organisateurs et un grand merci aux bénévoles pour leur aide et leur disponibilité. Rendez-vous en 2019 même lieu pour une nouvelle marche populaire.





### NAISSANCES :

03/02/2018 : Anelya, fille de Jonathan BOURGEOIS et d'Oxanna VUCKOVIC  
 18/03/2018 : Mae, fille de Gaetano LA ROCCA et de Myriam CULTRERA  
 23/03/2018 : Nolan, fils d'Eric LANGOVISTCH et d'Aline PICON  
 23/03/2018 : Lilly-Rose, fille de Sébastien MOREAU et d'Estelle DONISCHAL  
 09/04/2018 : Roxane, fille de Franck QUINTIN et de Mélanie SCHEPARD  
 13/04/2018 : Lucas, fils de Cyrille ALBOUY et d'Anne-Laure BELLETTINI



### MARIAGES :

26/05/2018 : Benjamin Michel Serge MEUNIER et Bérénice Marie-Rose LABEUCHE  
 26/05/2018 : Romaric André René POUHEY et Bénédicte Geneviève Fernande BONGIOVANNI



### DÉCÈS :

18/02/2018 : Yves Emile CLAUDEL né le 24 juin 1935 à HAUT DU THEM-CHATEAU LAMBERT (Haute-Saône)  
 16/03/2018 : Thérèse Odile Berthe FAIVET veuve BELOSSAT née le 1er septembre 1926 à GRANDVILLARS (T. de Belfort)  
 22/04/2018 : Jean-Marc GRABER né le 13 mars 1968 à BELFORT (T. de Belfort)  
 28/04/2018 : Alain Michel JUILLARD né le 7 septembre 1947 à DELLE (T. de Belfort)  
 10/05/2018 : Sophie Eugénie CRAMATTE née le 5 septembre 1971 à DELLE (T. de Belfort)

### HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Du samedi 01 juillet au samedi 25 août 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8 h 00 12 h 00	8 h 00 12 h 00	8 h 30 11 h 30	8 h 00 12 h 00	8 h 00 12 h 00	<b>FERMÉE</b>
13 h 30 15 h 30	13 h 30 15 h 30	<b>FERMÉE</b>	13 h 30 15 h 30	13 h 30 15 h 30	

### HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DE LA POSTE

Du samedi 01 juillet au samedi 25 août 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8 h 30 12 h 00	8 h 30 12 h 00	9 h 00 11 h 30	8 h 30 12 h 00	8 h 30 12 h 00	9 h 00 11 h 30
14 h 00 16 h 00	14 h 00 16 h 00	<b>FERMÉE</b>	14 h 00 16 h 00	14 h 00 16 h 00	<b>FERMÉE</b>

**TOUTE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION  
 VOUS SOUHAITE PAR AVANCE  
 DE TRÈS**

**Bonnes  
 Vacances!**

JIM

Bulletin municipal de la commune de Joncherey  
 Rédaction : Commission Information  
 Photographies : Jacques SALVI  
 N° 65 - Mai 2018  
 Imprimé par nos soins.  
 Directeur de la publication : M. le maire de Joncherey

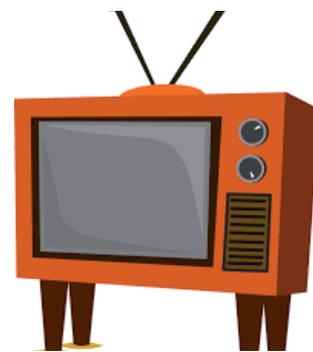
## **INFORMATION PRÉFECTURE:**

Réception de la télévision numérique terrestre (T.N.T.)

Dans le cadre de modifications de la norme de diffusion de la T.N.T., il peut y avoir des problèmes de réception sur certaines installations.

Une aide financière est proposée par l'A.N.F.R. (Agence Nationale des Fréquences) d'un montant de 250 € maximum pour les particuliers et de 500 € maximum pour les gestionnaires d'immeubles.

Pour en bénéficier les intéressés sont invités à se rendre sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou appeler le 09.70.818.818 (appel non surtaxé)



## **CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS**



Comme chaque année, la commune participe au concours des Villes et Villages Fleuris.

Pour information Joncherey a été classé 4e dans la catégorie villages de plus de 1000 habitants pour l'année 2017.

Cette inscription permet aux habitants de la commune de participer au concours des maisons fleuries. Pour s'inscrire, merci de prendre contact au 03.84.36.01.46 ou par mail : [secretariat.mairie@joncherey.fr](mailto:secretariat.mairie@joncherey.fr) avant le 30 juin 2018.

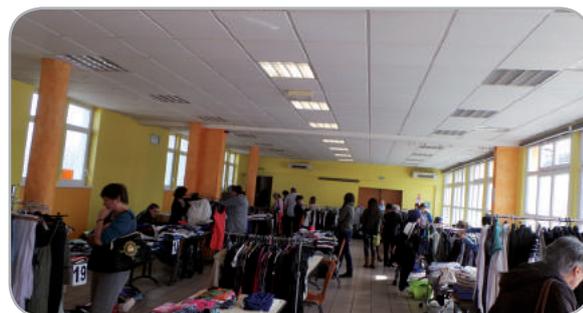
Vous trouverez le règlement sur le site internet de la commune.



## **COURSE AUX OEUFS**

La traditionnelle course aux oeufs organisée par les enseignants et le personnel de l'école maternelle s'est déroulée sous un soleil radieux ce 24 mars 2018.

Enfants et aussi parents se sont pris au jeu de la recherche de ces fameux oeufs d'or. Manifestation qui sera renouvelée l'année prochaine.



## **BOURSE AUX VÊTEMENTS**

Cette bourse aux vêtements organisée sous l'égide de JSL les 7 et 8 avril a tenu toutes ses promesses. La clientèle était au rendez-vous à la satisfaction des exposants et aussi des organisateurs.



## **TONTES - BRICOLAGE - BRÛLAGE**

(Extrait de l'arrêté municipal n°90056/2015/223)

Tous travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont autorisés:

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8 h 30-12 h 00 / 14 h 30-19 h 30

Samedi: 9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-19 h 00

En dehors de ces périodes et notamment les dimanches et jours fériés, leur utilisation est strictement interdite.

L'allumage de feux de toute nature est interdit : résidus de tonte, feuilles, branches, les déchets verts en général, les cartons, les plastiques, les ordures ménagères, etc... (selon l'arrêté préfectoral n°2012191-0002 du 09/07/2012)

Les arrêtés sont disponibles sur le site internet de la commune.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 en quelques chiffres

Principales dépenses prévisionnelles d'investissement	T.T.C.	Principales recettes prévisionnelles d'investissement	T.T.C.
Remboursement prêts en capital	61000 €	FCTVA (Récupération TVA)	27784 €
Travaux ONF	11000 €	Taxe Aménagement	25000 €
Travaux et rénovation	115000 €	Subvention Départementale	19800 €
Eclairage public; remplacement lampes	5500 €	Subvention économie d'énergie	1000 €
Agencement et aménagement divers	20000 €	DETR 2017 et 2018	19750 €
Travaux voirie	69000 €	Subvention Parlementaire	000 €

Principales dépenses prévisionnelles de fonctionnement	T.T.C.	Principales recettes prévisionnelles de fonctionnement	T.T.C.
Remboursement prêts en intérêts	30000 €	Coupe de bois	5000 €
Assurances	26250 €	Affouage	4000 €
Contrats de maintenance	5500 €	Remboursement forfaitaire agricole	658 €
Travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments	12500 €	Redevance occupation domaine public	1600 €
Frais de garderie ONF	4000 €	Frais de scolarité des communes extérieures	25000 €
Frais de scolarité enfants de Joncherey scolarisés à l'extérieur	4200 €	Dotation forfaitaire (DGF)	116000 €
Entretien voirie	6000 €	Dotation de solidarité rurale	14000 €
Entretien réseau/consommation (éclairage public)	32800 €	Attribution de compensation C.C.S.T.	163658 €
Chauffage	35000 €	Droit de mutation	30000 €
Salaires et indemnités	246000 €	Revenus des immeubles	35000 €

## EXÉCUTION DU BUDGET 2017 en quelques chiffres

Principales dépenses d'investissement	T.T.C.	Principales recettes d'investissement	T.T.C.
Remboursement prêts en capital	55365 €	FCTVA (Récupération TVA)	34882 €
Travaux ONF	4239 €	Taxe Aménagement	34703 €
Travaux et rénovation	100658 €	Subvention Départementale	0000 €
Eclairage public; remplacement lampes	7908 €	Subvention FIHPP (mise aux normes)	15902 €
Agencement et aménagement divers	22872 €	DETR	10099 €
Travaux voirie	23730 €	Dons et legs	15000 €

Principales dépenses de fonctionnement	T.T.C.	Principales recettes de fonctionnement	T.T.C.
Remboursement prêts en intérêts	19558 €	Vente de bois	14855 €
Assurances	24237 €	Affouage	3616 €
Contrats de maintenance	4764 €	Remboursement forfaitaire agricole	673 €
Travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments	13670 €	Redevance occupation domaine public	1596 €
Frais de garderie ONF	3089 €	Frais de scolarité des communes extérieures	27675 €
Frais de scolarité enfants de Joncherey scolarisés à l'extérieur	3842 €	Dotation forfaitaire (DGF)	117010 €
Entretien voirie	4944 €	Dotation de solidarité rurale	14375 €
Entretien réseau/consommation (éclairage public)	32250 €	Attribution de compensation C.C.S.T.	163658 €
Chauffage	33400 €	Droit de mutation	36575 €
Salaires et indemnités	240721 €	Revenus des immeubles	35302 €